



LE DÉPARTEMENT

LE JOURNAL DE MON DÉPARTEMENT

www.gers.fr



Numéro #7 - Hiver 2024



LA TRANSMISSION AGRICOLE EN JEU D'AVENIR

À LA UNE

L'interview du Président
Philippe Dupouy
P.4 à 5

AGRICULTURE

Un Salon sous le signe de
la transmission
P.6 à 9

CITOYENNETÉ

Le Département a lancé
son 3^e budget participatif
P.10 à 11

SOLIDARITÉ

L'habitat inclusif au cœur
du bien vieillir
P.12 à 13

SOMMAIRE

À LA UNE

BILAN 2023 - PERSPECTIVES 2024

► L'interview du Président P.4

AGRICULTURE

► La transmission mise à l'honneur P.6

CITOYENNETÉ

► Le 3^{ème} Budget Participatif Gersois P.10

SOLIDARITÉ

► Habitat Inclusif : le défi du bien-veillir P.12

DANS LES COULISSES...

► Gers Solidaire P.14

DES GENS & DES LIEUX D'ICI

► Le Collectif Mais Population P.16

ZAPPING ACTU'

- EnR32 : les énergies de demain P.18
- Transfert des routes nationales P.19
- Les Fous Rires Gascons P.19
- Solidarité : appel à projet P.19
- Aide à l'autonomie : nouveau CERFA P.20
- Flamme olympique P.20
- Paroles d'élus P.20

AGENDA

► Notre sélection P.21

PORTRAITS

► Portraits d'agents P.22

TRIBUNES LIBRES

► Expression des groupes politiques P.23



UN SALON SOUS LE SIGNE
DE LA TRANSMISSION

P.6



LE BUDGET PARTICIPATIF
GERSOIS #3

P.10



HABITAT INCLUSIF ET VIE
PARTAGÉE

P.12

Retrouvez l'intégralité du journal en ligne
sur gers.fr/monjournal

Suivez toute l'actualité du Département
sur **les réseaux sociaux**





L'ÉDITO

PHILIPPE DUPOUY

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GERS

66

Chères Gersoises, chers Gersois,

Nous traversons des temps difficiles, j'en ai pleinement conscience, mais les années passées auront montré à quel point nous parvenons aussi, ensemble, à surmonter les défis sociaux, climatiques et économiques auxquels nous sommes confrontés, et je suis certain qu'il en sera encore de même demain.

Au gré de mes réunions cantonales et de ma présence aux événements qui rythment les saisons, je sillonne le Gers pour rencontrer les acteurs qui font vivre notre territoire. Voilà maintenant 2 ans que je suis à la tête du Conseil départemental et ma nouvelle fonction de Président n'a fait que renforcer ma conviction en la solidarité et la bienveillance des Gersois.

Aux côtés des élus de ma majorité, nous prônons la politique du faire, en menant des actions au cœur des priorités de nos concitoyens : la santé pour tous, la protection de notre environnement, la gestion d'un plan de sobriété ambitieux, la préservation du pouvoir d'achat des familles, la lutte contre les régressions sociales, les solutions de mobilités adaptées et vertueuses, ou encore, la participation des citoyens aux décisions qui les concernent.

À l'aube de l'an 2024, je souhaite vous assurer que le Département du Gers reste mobilisé avec un esprit de solidarité, plus fort que jamais, afin de venir en aide à toutes les Gersoises et tous les Gersois dans le besoin.

En effet, à l'image de l'événement olympique qui animera notre département en mai prochain, je souhaite raviver la flamme de l'espérance auprès des Gersoises et des Gersois.

Ainsi, je souhaite vous adresser, en mon nom et au nom de l'Assemblée départementale, nos vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année, avec une pensée particulière pour les plus démunis et ceux dans la précarité que nous n'avons pas le droit de laisser au bord du chemin.

Le Département sera toujours à leurs côtés ainsi qu'aux côtés de toutes les Gersoises et de tous les Gersois.

99

L'INTERVIEW

PHILIPPE DUPOUY : PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'année 2023 a été marquée par de nombreux défis : crise énergétique, inflation galopante, aléas climatiques... Malgré les contraintes, le Département du Gers continue à mettre en œuvre ses projets et ses engagements pour améliorer le quotidien des Gersoises et des Gersois. Le Président du Conseil départemental du Gers, Philippe Dupouy revient sur les actions phares menées en 2023 et sur les ambitions du Département pour cette année 2024.

► L'année s'est achevée avec une nouvelle installation de médecin à Bézéril grâce au soutien du dispositif départemental #Dites 32. De nouveaux centres territoriaux de santé ont également vu le jour en 2023. Le Département va-t-il poursuivre cette politique engagée en faveur de la santé ?

Absolument. Nous avons la ferme intention d'assurer un accès équitable aux soins à tous les habitants du département et de continuer à favoriser l'installation de médecins libéraux grâce au dispositif #Dites 32, qui a déjà permis de faciliter l'implantation d'une cinquantaine de praticiens de santé sur le territoire.

Parallèlement, le Gers a connu une évolution positive en termes de salariat des médecins ces dernières années. Trois centres territoriaux de santé ont ouvert en 2022 et trois antennes en 2023, ce qui représente aujourd'hui 16 médecins salariés sur le département grâce à un effort continu du Conseil départemental pour renforcer la présence médicale et offrir des services de qualité à ses concitoyens.

► En parlant d'offrir un service de qualité aux Gersois, le Département va lancer prochainement son application «Le Gers dans ma poche». Pouvez-vous nous en dire plus ?

En effet, après un long travail de développement, je suis ravi d'annoncer que «Le Gers dans ma poche» sera bientôt disponible. Cette application sera un outil précieux pour les citoyens, offrant des informations utiles sur les services locaux, les événements à venir et bien plus encore. Elle renforcera la connectivité entre les habitants et leur territoire.



► En ce début d'année, le Département met également en place une ingénierie associative. Cette initiative est née de vos rencontres avec les associations lors de votre tournée cantonale, quel est son objectif ?

L'ingénierie associative que nous mettons en place vise à soutenir et à renforcer le tissu associatif local. Nous entendons accompagner les associations dans leurs projets, faciliter leurs actions sur le terrain et favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes. C'est une démarche pro-active pour dynamiser notre vie associative, essentielle à l'équilibre social et économique de notre territoire.

► Vous avez lancé de nombreuses initiatives de démocratie participative en 2023 avec la création de la commission consultative citoyenne et le lancement d'un nouveau budget participatif. Pourquoi ce mode de gouvernance vous tient-il à cœur ?

La commission consultative citoyenne est une démarche novatrice visant à impliquer directement les habitants dans les décisions qui impactent leur quotidien et leur territoire. Elle va travailler en 2024 sur une question centrale : «Comment le Gers peut-il devenir un territoire citoyen engagé pour la nature ?». Les membres de la commission auront l'opportunité de dialoguer avec les acteurs locaux

et proposer des actions concrètes pour promouvoir l'engagement du Département en faveur de la nature. Quant au nouveau budget participatif, doté d'un montant d'1 million d'euros réparti sur 2 ans, son objectif est de donner la possibilité aux Gersoises et aux Gersois de porter un projet local qui leur tient à cœur. Ce BPG et la commission consultative citoyenne sont la traduction institutionnelle de notre conviction que tout citoyen, sans distinction, a le droit de contribuer de façon active aux décisions qui le concernent et de s'impliquer dans les choix qui façonnent son quotidien.

« Le Département inscrira dans son budget 2024 des aides complémentaires aux aides régionales en faveur de la transmission agricole »

► **Le Département a choisi de mettre à l'honneur cette année le thème de la transmission dans le cadre du prochain Salon de l'Agriculture. Une manière de tirer la sonnette d'alarme ?**

La transmission en agriculture est cruciale pour assurer la pérennité de notre sécurité alimentaire. Aujourd'hui, pour deux installations, le Gers compte dix départs à la retraite. On ne peut que s'en inquiéter et mon rôle en tant qu'élu est de sensibiliser nos gouvernants.

Au Salon de l'Agriculture, notre volonté sera de mettre en lumière la jeune relève de nos lycées agricoles qui se prédestine à reprendre une exploitation. Les témoignages de ces futurs agriculteurs sont essentiels et porteurs d'espoir. Ce sera aussi l'occasion de communiquer sur les différentes aides et initiatives visant à faciliter cette transmission, à soutenir les jeunes agriculteurs et à garantir la viabilité de notre agriculture gersoise. À ce titre, je peux annoncer que le Conseil départemental inscrira dans son budget 2024 des aides complémentaires aux aides régionales en faveur de la transmission agricole.

► **Une nouvelle étape vient d'être franchie en matière de transition énergétique avec la création de la SEM ENR32. Que va apporter cette structure aux Gersois ?**

Il s'agit d'un outil d'investissement et de développement des énergies



renouvelables pour construire une politique départementale cohérente de production d'énergie verte, ceci afin de répondre aux besoins actuels et futurs des Gersoises et des Gersois. Face à la flambée des coûts, il faut prendre en main le destin énergétique du Gers et créer de la valeur ajoutée sur notre territoire. C'est avec cette démarche partenariale forte que nous y arriverons.

► **L'année débute avec une autre actualité-phare : le transfert des routes nationales. Quel bénéfice va en tirer le Département ?**

Le transfert des routes nationales vers la responsabilité du Département s'inscrit dans une démarche de gestion plus locale et adaptée à nos besoins. Il me paraissait essentiel de récupérer au niveau départemental la gestion des routes nationales. D'abord, dans une logique d'homogénéité et de lisibilité pour l'utilisateur. Ensuite, pour la prise en compte des enjeux de mobilité du territoire. Et enfin, dans un souci de cohérence en lien avec le retour à la vitesse maximale à 90 km/h actuellement en cours sur nos départementales.

« Face à la flambée des coûts, il faut prendre en main le destin énergétique du Gers et créer de la valeur ajoutée sur notre territoire. »

► **2024 sera marquée par deux grands événements sportifs auxquels le Gers est étroitement associé, les Jeux Olympiques et le Tour de France. En quoi est-ce important pour le Département d'être partenaire de ces opérations ?**

Il s'agit de deux événements exceptionnels qui vont offrir un rayonnement international au Gers et des moments de fête inoubliables aux Gersoises et aux Gersois. Le passage de la flamme olympique le 18 mai sera une première occasion de célébrer l'esprit sportif et les valeurs des JO, en mobilisant l'ensemble de notre communauté. Notre Département s'est engagé dès l'annonce des JO à Paris dans cette ferveur olympique en pilotant le dispositif Terre de Jeux, en collaboration avec les communes et les associations locales, pour faire vivre l'esprit du sport avant, pendant et après les JO. Et avant les Jeux, le 12 juillet prochain, le Gers aura à nouveau l'honneur et la fierté d'être sur le parcours du Tour de France pour une nouvelle journée de fête autour du sport. Par les temps qui courent, recréer du lien entre les citoyens, à travers ces manifestations, est essentiel.

SUIVEZ LES ACTUALITÉS
DU GERS AU SIA 2024



► DOSSIER

AGRICULTURE : UN SALON SOUS LE SIGNE DE LA TRANSMISSION

#SIA2024



Anticiper la relève pour assurer l'avenir agricole et économique du Gers est devenu un enjeu crucial pour notre territoire. Un défi majeur que le Département a souhaité mettre en lumière à l'occasion du prochain Salon International de l'Agriculture, afin de sensibiliser l'opinion publique.

Des futurs jeunes agriculteurs gersois, invités par le Conseil départemental, seront à Paris les ambassadeurs d'une identité agricole qui n'a pas dit son dernier mot.

LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DU MONDE AGRICOLE POUR RELEVER LE DÉFI DE LA TRANSMISSION

Avec plus de 5 000 exploitations et 73 % de terres agricoles, le Gers est un des territoires les plus ruraux de France. 60% des agriculteurs ont aujourd'hui plus de 50 ans. La population agricole du Gers vieillit et de nombreux exploitants approchent de l'âge de la retraite sans avoir identifié de relève. Ce constat, observé à l'échelle nationale, prend une dimension particulière dans le Gers où l'agriculture façonne son identité culturelle et occupe une place centrale dans l'économie locale.

Avec deux installations pour dix départs, l'avenir agricole du territoire est clairement menacé. Les jeunes générations hésitent à s'engager dans une profession agricole souvent perçue comme exigeante, précaire et déconnectée des réalités contemporaines. Les coûts d'installation, les contraintes administratives et les incertitudes liées aux marchés agricoles rendent l'accès à la terre complexe pour les nouveaux entrants. Mais la relève existe. Des jeunes motivés et fiers de leur patrimoine agricole s'engagent encore dans ce métier malgré les difficultés. Le devoir des pouvoirs publics et des acteurs institutionnels est d'être à leurs côtés pour faciliter ces transmissions et ces installations.



Benjamin, Maylis et Romain font partie des élèves du lycée agri-viticole de Riscle qui seront présents au Salon de l'Agriculture

► DES JEUNES PRÊTS À PRENDRE LA RELÈVE

Le Conseil départemental a fait le choix, au-delà de ses domaines de compétence, de s'engager auprès du monde agricole pour donner de la visibilité à ces problématiques.

Le Salon International de l'Agriculture de Paris, qui se tiendra du 24 février au 3 mars prochain, proposera, ainsi, un espace de réflexion et d'échange autour de cette question cruciale de la

transmission. Pour en parler, des élèves des lycées agricoles de Mirande et de Riscle seront mis à l'honneur sur le stand du Gers. Ces ambassadeurs des futures générations d'agriculteurs et de viticulteurs gersois animeront des ateliers mettant en avant leurs savoir-faire et iront à la rencontre des médias et du public pour témoigner de leurs parcours, de leurs motivations et de leurs ambitions pour l'avenir. L'occasion aussi pour le Département de communiquer avec la Région Occitanie et ses partenaires institutionnels et associatifs sur les aides et les dispositifs d'accompagnement et de formation à la transmission.

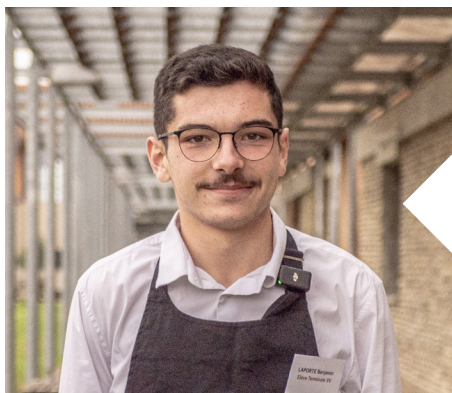
À ce titre, le Département lancera en 2024 son «**pack installation-transmission**» avec une série d'aides complémentaires aux aides régionales (voir par ailleurs).

Conscient des enjeux, le Conseil départemental s'engage à travers ce SIA 2024 dans une démarche pro-active de sensibilisation pour relever, avec l'ensemble des acteurs agricoles, le défi de la transmission dans le Gers.



Lou-Anne, Valentin et Antonin représenteront le lycée agricole de Mirande à Paris pour témoigner de leurs convictions

Retrouvez les interviews de nos jeunes ambassadeurs sur gers.fr/monjournal



BENJAMIN, 17 ANS

Terminale CGEVVA viti-œnologie à Riscle

“ Ce qui me motive à reprendre l'exploitation viticole familiale, c'est de pouvoir la développer, j'ai plein d'idées et de projets en tête. Beaucoup de choses ont changé en 20-30 ans, en tant que jeunes nous avons, je pense pouvoir beaucoup apporter notamment sur la conduite, la gestion et la commercialisation. Nous avons aujourd'hui de nouveaux outils à notre disposition pour mener à bien ce développement. ”

ANAÏS, 16 ANS

Première polyculture-élevage au lycée de Mirande

“ Après le baccalauréat je vais sûrement continuer sur un BTS. J'aimerais beaucoup m'installer sur l'exploitation de mon beau-père. J'aime la relation avec les animaux et c'est un métier où on est en contact avec l'extérieur, on n'est pas enfermé dans un bureau. C'est ça qui me plaît aussi. Les jeunes générations peuvent apporter du changement et du positif. On a souvent des préjugés sur les agriculteurs, mais ils jouent un rôle crucial pour nourrir les populations. ”



VALENTIN, 17 ANS

Terminale polyculture-élevage au lycée de Mirande

“ J'ai déjà un projet en tête pour l'avenir dont j'ai discuté avec ma famille. J'aimerais bien m'installer à la ferme familiale en y introduisant des porcs noirs. On ne m'a jamais poussé à prendre la suite sur l'exploitation familiale, ma famille sait que c'est difficile. Il faut être solide, ce n'est pas un métier facile et nous ne sommes pas beaucoup soutenus. Mais je n'ai pas peur de me lancer, l'élevage me passionne. Arriver à faire d'un animal né à la ferme un produit fini qui soit d'excellente qualité, c'est une fierté ”

LE GERS, TERRE DES SAVOIRS AGRICOLES

Le Gers est un territoire rural, dont l'économie est fortement dépendante de l'agriculture.

Pour répondre aux besoins de ce secteur, le département dispose de deux unités de formation agricole : Les Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnels Agricoles (EPLEFPA) de **Beaulieu-Lavacant** (lycée agricole à Auch et CFA à Pavie) et de **Mirande-Riscle** (lycée agricole et CFPPA de Mirande et lycée agri-viticole de Riscle).

Trois exploitations agricoles pédagogiques y sont associées, permettant ainsi aux étudiants de mettre leurs connaissances théoriques en pratique.

Ces EPLEFPA jouent un rôle essentiel pour l'avenir agricole du Gers en formant les futurs professionnels dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement, de la vigne et du vin, du cheval et de l'équitation, de la vente-négociation mais aussi de l'agro-alimentaire, du tourisme ou

encore des biotechnologies. Ces formations professionnelles sont proposées pour des niveaux allant de la 4e au BTS, en formation scolaire, par apprentissage ou en formation continue.

Elles sont proposées en collaboration avec les entreprises locales, afin de répondre aux besoins de ces dernières en matière de compétences et permettent aux élèves de bénéficier d'une formation adaptée aux réalités locales du marché du travail.

Retrouvez toutes les formations sur www.formagri-gers.com et sur epl.auch.educagri.fr

LES FILIÈRES S'ENGAGENT :

« La viticulture n'échappe pas aux réalités qui touchent le monde agricole. Les métiers de l'agriculture sont assez patrimoniaux, mais nous sommes aujourd'hui dans une société où les enfants n'ont pas forcément envie de faire le même métier que leurs parents. Nous n'avons pas assez intégré les jeunes qui ne sont pas issus de familles de viticulteurs, c'est là où une coopérative comme Plaimont a son rôle à jouer, en donnant les moyens aux jeunes qui souhaitent s'installer de se lancer. Pour cela, nous travaillons de concert pour lever les freins et tenter de les rassurer. Nous proposons un accompagnement sur les volets administratif, technique et économique pour permettre aux futurs vignerons de réussir. Il y a aujourd'hui en Gascogne des débouchés dans la viticulture. »



OLIVIER DABADIE
Président de l'Union de vignerons de Plaimont

Retrouvez l'interview filmée sur gers.fr/monjournal

PACK INSTALLATION-TRANSMISSION : LE COUP DE POUCE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GERS

Le Département, conscient de son indispensable implication dans le soutien de la transition agricole et alimentaire de son territoire, soutient le renouvellement des générations d'agriculteurs. Pour cela, il proposera en 2024, en complément des aides de la Région, son Pack installation-transmission :



- ▶ Aide à la professionnalisation agricole : bonification du dispositif « Revenu écologique jeune » de la Région avec une ouverture aux plus de 30 ans. Cette aide forfaitaire vise à inciter et accompagner les jeunes s'engageant dans un parcours de formation agricole.
- ▶ Aide au parrainage et au test agricole : soutien forfaitaire des porteurs de projet (hors cadre familial) en Contrat Emploi Formation Installation de la Région ou en Espaces Test Agricoles en vue d'une installation.
- ▶ « Chèque-conseil » : bonification du dispositif régional d'accompagnement à l'installation/transmission avec le financement d'un crédit d'heures de conseils spécialisés supplémentaires à celui déjà financé par la Région.
- ▶ Aide à l'installation : bonification de la « dotation nouvel agriculteur » du FEADER, avec une aide complémentaire possible pour les installations en agriculture biologique.
- ▶ Soutien aux analyses pour le démarrage d'activité (hors complément Région), via Public Labos avec le financement d'une partie des analyses sanitaires au moment de l'installation pour garantir un démarrage d'activité dans les meilleures conditions.

TRANSMISSION : FAITES-VOUS ACCOMPAGNER

Chaque projet de transmission est unique, qu'il soit familial, hors cadre familial ou collectif. Dans le Gers, deux organismes proposent d'accompagner les cédants et les porteurs de projets dans cette démarche.

- La **Chambre d'Agriculture du Gers** a mis en place une politique incitative de formation, de recherche et de mise en relation entre porteurs de projets et cédants. Elle propose un guichet unique, le Point Accueil Transmission, pour informer et orienter les cédants et les porteurs de projet d'exploitation sur les démarches à entreprendre et les aides existantes.

▶ **Plus d'infos sur gers.chambre-agriculture.fr/sinstaller-transmettre**

- L'**Adear 32** a également fait de la transmission son cheval de bataille en mettant l'aspect humain au cœur de sa démarche. Elle propose des accompagnements collectifs et individuels gratuits avec la possibilité de réaliser un diagnostic de sa ferme, de se former et de participer à des rencontres et à des échanges autour de la transmission. Ces actions sont financées dans le cadre du dispositif d'accompagnement à l'Installation-Transmission en Agriculture (AITA).

▶ **Plus d'infos sur www.agriculturepaysanne.org/adear32**

« Le Département du Gers se rend chaque année au Salon International de l'Agriculture pour mettre en valeur ses producteurs et ses savoir-faire. Aujourd'hui, le Gers est perçu comme un territoire gastronomique d'excellence. Pour maintenir cette image, nous faisons évoluer la démarche qui l'entoure en mettant à l'honneur la transmission dans le milieu agricole. Soutenir l'agriculture de demain, c'est soutenir les producteurs de l'avenir. »

Bernard Gendre
Vice-Président du Conseil départemental en charge de l'Agriculture



LES TRANSITIONS AU CŒUR DU BPG #3

Véritable outil de la démocratie participative, le Budget Participatif Gersois (BPG) du Conseil départemental a remis le couvert pour une 3^e édition placée sous l'égide de la Commission Consultative Citoyenne. Ce BPG nouvelle formule, doté d'un budget total d'1 million d'euros, se déroulera sur une période élargie de deux ans. La première campagne 2023-2024 s'annonce déjà riche en projets pour le territoire.

Le BPG #3, lancé en novembre 2023, est le fruit d'une réflexion menée par la commission consultative citoyenne, qui en a défini les règles et les contours, mais aussi la thématique.

Cette édition 2023-2025 est ainsi placée sous le signe des transitions en lien avec les compétences du Département : Solidarité, Écologie – Environnement, Numérique, Alimentation Durable, Société, Citoyenneté et Économie circulaire.

Un thème qui, visiblement, inspire les Gersoises et les Gersois, qui peuvent encore déposer leurs idées **jusqu'au 31 janvier 2024**. Celles-ci seront validées le 9 mars prochain par la commission citoyenne, garante de la démarche et de l'égalité des chances.

Deux campagnes de vote

Cette 3^e édition, qui s'étend sur deux ans, est dotée d'un budget d'un million d'euros qui servira à financer les projets retenus par le vote des citoyens lors des deux campagnes organisées en 2024 et en 2025. Les Gersois seront appelés une première fois aux urnes dès le 23 mars pour désigner les trois idées qu'ils jugent les plus pertinentes à mettre en œuvre sur leur territoire.

Pour rappel, les BPG #1 (2018) et BPG#2 (2019) avaient suscité un véritable élan de démocratie participative avec plus de 80 000 votants et 146 projets votés, aujourd'hui pour la plupart réalisés et opérationnels. Avec l'installation d'une commission consultative citoyenne et ce nouveau

budget participatif, le Département réaffirme sa volonté d'impliquer les citoyens comme des acteurs à part entière de leur territoire, pour une démocratie continue et coopérative basée sur la confiance et la transparence.

i LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Département du Gers a été la première collectivité en France à mettre en place un budget participatif à l'échelle départementale en 2018. Cette initiative a, depuis, fait des émules un peu partout sur le territoire national, reprise par de nombreux autres Départements qui y ont vu un formidable outil de démocratie participative.



TÉMOIGNAGE : « GRÂCE AU BPG, NOUS SOMMES PASSÉS DU STADE D'IDÉE À SA RÉALISATION »

Avec 747 voix recueillies lors du premier Budget Participatif Gersois, l'idée de l'association Berrac Village Gersois compte parmi les 370 idées retenues en 2018. Son projet de petit jardin des plantes sauvages comestibles a vu le jour quelques mois plus tard grâce à la dotation de 7 000 euros du Conseil départemental.

Sur le Chemin du Turon à Berrac, une trentaine de totems pédagogiques permettent aujourd'hui aux promeneurs de découvrir les plantes comestibles qui poussent à l'état sauvage et de prolonger leurs connaissances grâce au site Internet gers160.fr.

« Grâce au BPG, nous sommes passés du stade de l'idée à la réalisation de ce projet qui fédère aujourd'hui un large public sur notre territoire. Nous le faisons vivre toute l'année avec de nombreuses animations et des ateliers à destination des scolaires et du grand public. Nous avons également accueilli des artistes ou encore des chefs de cuisine. C'est un projet vivant, qui a du sens, avec de nombreuses passerelles », se réjouissent Chantal Laban, présidente de l'association Berrac Village Gersois et Jeanine Biasiolo, membre de l'association, initiatrice de ce beau projet rendu possible par le budget participatif.



Journée cueillette au petit jardin des plantes sauvages comestibles de Berrac. Un projet qui a pu voir le jour grâce au Budget Participatif Gersois.



Retrouvez l'intégralité des articles sur le site gers.fr/monjournal



AUX URNES CITOYENS !



Le dépôt des idées du BPG #3 se poursuit jusqu'au 31 janvier 2024. L'ensemble des projets validés par la commission consultative citoyenne pourra être consulté dès la mi-mars sur le site budgetparticipatif.gers.fr. Un catalogue papier sera également disponible. Les votes seront ouverts du **23 mars 2024 au 30 avril 2024** à toute personne physique sans condition d'âge, ni de lieu de résidence. Ils pourront être effectués sur Internet sur budgetparticipatif.gers.fr ou dans des lieux dédiés du territoire. Un seul vote par personne sera possible, il devra s'exprimer pour trois projets différents. Les lauréats ayant remporté le plus de voix seront officiellement annoncés en mai 2024.



HABITAT INCLUSIF : LE DÉPARTEMENT PARTENAIRE DU « BIEN-VIVRE » ET DU « BIEN-VIEILLIR »

Introduit par la loi Elan, l'habitat inclusif est une nouvelle manière d'aborder le bien-vieillir que le Département du Gers souhaite voir se développer sur son territoire pour mieux anticiper le vieillissement de la population gersoise. Cette solution intermédiaire entre le domicile ordinaire et l'établissement pour personnes âgées et handicapées connaît un intérêt croissant dans le Gers avec des projets déjà concrétisés et de nombreux autres à l'étude.

Le vieillissement démographique est un des défis majeurs des prochaines décennies. D'ici 2040, 38 % de la population gersoise sera âgée de 65 ans et plus, contre 28 % aujourd'hui. Une réalité qu'il faut dès à présent anticiper en trouvant des solutions adaptées. Favoriser l'inclusion par le logement des personnes ayant besoin d'être accompagnées dans leur autonomie est un des axes engagés par le Département et mis en musique par le Schéma Global des Solidarités, adopté le 23 mars dernier.

« C'est à la société de s'adapter aux besoins des personnes âgées ou handicapées et non le contraire. L'habitat inclusif répond à une demande en offrant une solution dans laquelle la personne est au cœur du projet de vie. C'est un outil de développement local, social et économique qui participe aussi à la revitalisation des centres-bourgs », estime Clotilde Cottineau, directrice de la Direction Politiques de l'Autonomie du Conseil départemental.

« Notre collectivité veut garantir le droit à bien vieillir pour tous les Gersois. L'habitat inclusif ouvre la porte aux nouvelles aspirations de nos concitoyens : rejoindre un EHPAD plus tardivement ; vivre dans un milieu où nous sommes accompagnés sans être médicalisés ; s'installer dans un nouveau chez soi moins difficile à entretenir et proposer un véritable projet de vie grâce à l'Aide à la Vie Partagée... ce sont des possibilités que nous encourageons au travers de l'habitat inclusif. »

Charlette Boué

Vice-Présidente du Conseil départemental, en charge de la Solidarité



Une aide à la vie partagée

Ces « petits ensembles de logements indépendants, caractérisés par des espaces de vie individuelle associés à des espaces de vie partagée », tels que définis par la loi Elan de 2018, offrent ainsi une alternative entre le logement ordinaire et l'hébergement en institution.

Le Département accompagne les collectivités, les associations, les bailleurs sociaux ou encore les opérateurs privés dans l'élaboration de leur projet d'habitat inclusif, mais il leur apporte également une aide financière. En lien avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), il propose ainsi une nouvelle prestation sociale d'Aide à la Vie partagée. Cette aide permet de financer un animateur qui accompagne les locataires d'habitats inclusifs dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets de vie sociale et partagée.

Conscient des enjeux, le Conseil départemental espère ainsi faciliter le déploiement de l'habitat inclusif sur l'ensemble de son territoire. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour mobiliser les porteurs de projets autour de cette dynamique en faveur du bien-vieillir et du bien-vivre dans le Gers.



► L'ESPRIT DE LA VIE PARTAGÉE À VERGOIGNAN

La petite commune de Vergoignan fait figure de précurseur de l'habitat inclusif dans le Gers. « *Le plan local de l'habitat a fait apparaître le besoin de petits logements pour les personnes âgées et à mobilité réduite* », précise le maire Michel Marque, « *pour répondre à cette demande nous avons réhabilité une ancienne habitation du village pour en faire quatre logements fonctionnels et sécurisés, et construit une salle polyvalente attenante où sont proposées différentes activités* ».

L'habitat inclusif de Vergoignan a pu ouvrir ses portes en 2019. L'aide à la vie partagée du Conseil départemental a permis au CIAS de la communauté de communes d'Aire sur l'Adour de créer,



en 2022, un poste d'animatrice de vie sociale partagée pour accompagner les résidents dans leurs projets de vie. « *On essaye de ne pas imposer les choses, les personnes sont pro-actives et participent à un conseil de la vie sociale partagée pour décider des activités* », indique Séverine Esperon, animatrice de vie sociale et partagée.

Les locataires de l'habitat inclusif apprécient le fait d'avoir leur autonomie, sans pour autant être isolés. « *Après*

le décès de mon mari ma maison était devenue trop grande et trop difficile à entretenir pour moi. Ici je suis bien, je vis avec ma chienne Mina, ma voisine est devenue mon amie, tous les jours nous buvons le thé ensemble », témoigne Jackie, résidente depuis 2022. Un projet qui fait aujourd'hui figure d'exemple.



Retrouvez toutes nos interviews filmées sur le site gers.fr/monjournal

L'ANCIEN CARMEL DE CONDOM CULTIVE LA VIE EN COMMUNAUTÉ

Pionnier de l'habitat inclusif dans le Gers, c'est dans un contexte intergénérationnel que l'ancien carmel de Condom a inscrit son projet social, aujourd'hui piloté par l'association Habitat et Humanisme Midi-Pyrénées. L'ancien monastère réhabilité a conservé ses valeurs d'accueil et de partage. Différents types d'hébergements y cohabitent. Ce lieu de vie abrite ainsi une trentaine de logements : six habitats inclusifs pour les personnes âgées et/ ou handicapées (bientôt douze avec le projet d'extension en cours), des pensions de famille et un gîte d'étape pour les pèlerins.

Ici, toutes les activités sont partagées. Le vivre-ensemble est au cœur de cette démarche tracée par Olivier Lafont, mécène de l'ancien Carmel, et aujourd'hui perpétuée par Habitat et Humanisme. « *L'ancien carmel est la preuve que l'on peut vivre ensemble avec beaucoup d'intelligence collective* », se réjouit Mathieu Pradariat, directeur de l'ancien Carmel de Condom, « *l'accompagnement du Conseil départemental nous permet aujourd'hui de développer l'habitat inclusif tout en gardant une dimension humaine et familiale* ». Un modèle de vie partagée réussi.



DANS LES COULISSES...

GERS SOLIDAIRE

C'est une structure unique en son genre en France. Gers Solidaire coordonne et fédère, depuis 2019, au sein d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) les différents acteurs de la Solidarité et de l'aide alimentaire du département, au premier rang desquels le Conseil départemental. Une mutualisation des ressources et des locaux qui permet d'offrir une réponse mieux adaptée aux problématiques d'inclusion sociale du territoire, avec pour point d'entrée, l'aide alimentaire.

Arriver à fédérer les différents partenaires caritatifs et institutionnels* autour d'une identité unique tout en conservant le cœur de mission de chacun, c'est le défi relevé avec succès par Gers Solidaire. Depuis quatre ans, cette union permet de coordonner une action sociale au plus près des besoins des Gersois. « La démarche est partie de l'aide alimentaire avec la volonté d'harmoniser les conditions d'accueil des bénéficiaires et de proposer un accompagnement élargi pour sortir de la précarité », explique Marie-Pierre Desbons, directrice de Gers Solidaire.

C'est ainsi qu'est né le concept de tiers lieux solidaires sur les points de distribution alimentaire où les bénéficiaires ont accès à différents services rendus par l'équipe de Gers Solidaire ou ses partenaires : permanences santé, économie d'énergie, retour à l'emploi ou accès à la mobilité, bus connecté et conseil numérique, point-conseil budget, défense des droits, etc. « Quand on vient à l'aide alimentaire, on a souvent d'autres

problèmes, avec ces tiers lieux, Gers Solidaire essaye d'offrir un maximum de services en un seul et même endroit ».

Un territoire solidaire innovant

Dix salariés coordonnent et animent les actions de Gers Solidaire. L'équipe répond également aux appels à projets pour financer des initiatives nouvelles en matière d'inclusion sociale. C'est aussi là un des points forts de Gers Solidaire : sa capacité à innover et à expérimenter de nouveaux dispositifs en territoire rural autour de la mobilité, de la santé ou encore de l'aide alimentaire, pour répondre aux défis de demain. À l'instar du projet de carte alimentaire durable piloté avec le Plan Alimentaire Territorial du Département, pour un accès à des denrées de qualité auprès de producteurs locaux partenaires.

Véritable laboratoire de la lutte contre la précarité, Gers Solidaire fait la démonstration au quotidien de la force du collectif au service des plus fragiles.



* Le GIP Gers Solidaire réunit le Conseil départemental du Gers, la Banque Alimentaire du Gers, la Croix Rouge, le Secours Catholique, la Caisse d'Allocations Familiales du Gers, le CIAS du Grand Auch Cœur de Gascogne et l'Union départementale des CCAS.

i LE SAVIEZ-VOUS ?

Gers Solidaire réalise annuellement pour les communautés de communes (EPCI) des « portraits de territoire » à la demande de la Caisse d'Allocations Familiales. Ces diagnostics recensent l'ensemble des données statistiques et indicateurs économiques, sociaux et démographiques des territoires et les comparent aux données d'autres périmètres. Un outil sur lequel peuvent s'appuyer les acteurs locaux et les élus pour construire des politiques et des actions au plus près des besoins des citoyens.



► LA RUCHE DU BARON : UN CENTRE SOCIAL COLLABORATIF

La Ruche du Baron a ouvert ses portes le 1er janvier 2023. Elle est née de la volonté de la Caisse d'Allocations Familiales d'ouvrir le premier centre social sur le secteur du centre-ville d'Auch, au cœur du quartier en pleine éclosion du Baron. Le choix de son installation au plus près de l'aide alimentaire, dans les locaux de Gers Solidaire, partenaire et co-financeur de la structure, n'est pas anodin.

« Nous offrons un espace d'accueil ouvert à toutes les personnes sans conditions et développons des projets pour et avec les habitants dans le cadre d'un comité citoyen », rappelle Elise Bourdieu, directrice du centre social, « notre volonté est d'animer la vie de quartier, de proposer un temps d'échange dans un cadre convivial et de tisser du lien social à travers des actions collectives et des ateliers gratuits ».

De nombreuses animations sont l'émanation du dispositif Expression plurielle, cofinancées par la CAF et le Département, qui a impulsé la création de ce centre social animé par une petite équipe enthousiaste et investie. Accompagnement à la parentalité (en collaboration avec la PMI), ateliers de chant, de clown, de bien-être, activités artistiques, en partenariat avec Memento, rythment la vie de ce centre social, aujourd'hui fréquenté par une centaine de personnes, toutes générations confondues.



Catherine Couzinet, travailleur social CAF et Elise Bourdieu, directrice du centre social



UNE PERMANENCE SANTÉ À L'ÉCOUTE

Depuis juin 2022, Gers Solidaire a déployé, avec le soutien de l'Agence Régionale Santé, des permanences de santé sur 27 points de distribution de l'aide alimentaire du territoire gersois. Ces permanences sont animées par quatre infirmier(es) qui se relaient pour venir à la rencontre des bénéficiaires, les accompagner et les orienter, si nécessaire, vers des professionnels de santé ou des structures sociales et associatives.

« La permanence est un lieu d'accueil privilégié, d'écoute, de confidentialité et de confiance. Nous assurons aussi des actions de prévention tout au long de l'année en lien avec nos partenaires », indique Laurent Abadie, infirmier coordinateur des permanences santé de Gers Solidaire. Par cette présence sur les points de distribution alimentaire, qui permet de toucher potentiellement 12 000 bénéficiaires, Gers Solidaire veut se rapprocher d'un public souvent éloigné



L'équipe d'infirmier.es de Gers Solidaire assure des permanences santé et des actions de prévention sur le territoire

des soins, mais aussi identifier les problématiques de santé et apporter des réponses adaptées. Cette initiative d'utilité et de santé publique, inédite en France, a permis de renforcer l'accès aux droits et la lutte contre les inégalités sociales de santé.



Retrouvez notre interview filmée de Laurent Abadie sur gers.fr/monjournal

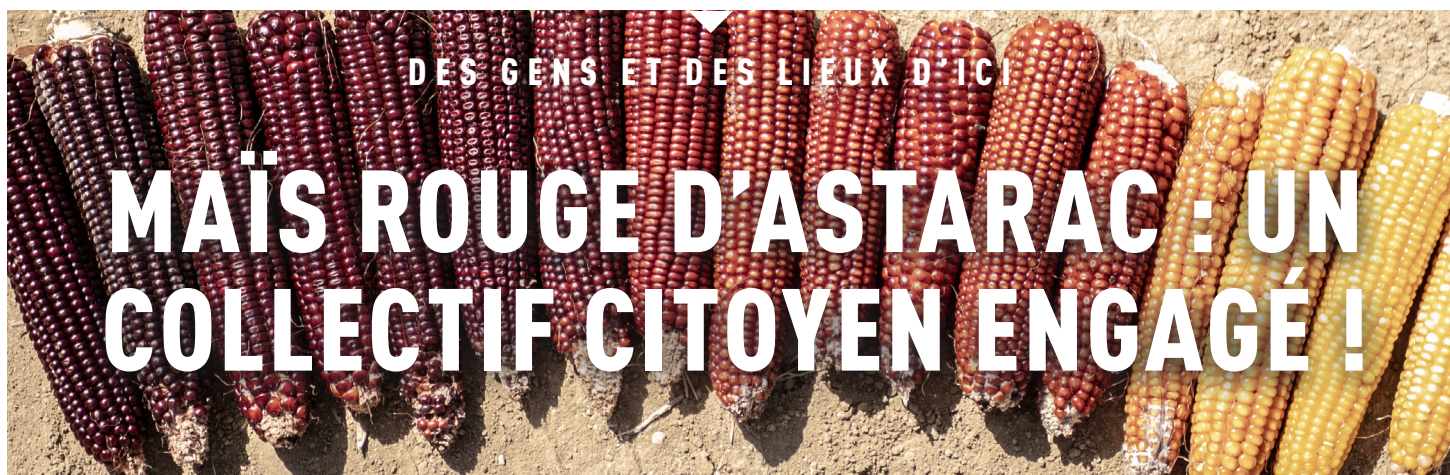
► UN SERVICE PUBLIC ITINÉRANT

Le bus connecté de Gers Solidaire propose un service public itinérant pour accompagner les Gersoises et les Gersois dans leurs démarches administratives, numériques et d'accès au droit. Laetitia Lagarde, conseillère numérique à Gers Solidaire, sillonne le territoire pour aller à la rencontre des plus isolés et anime également des ateliers pédagogiques tout au long de l'année. Un service gratuit, ouvert à tous. Retrouvez le planning mensuel sur gerssolidaire.org.

► Renseignements au 05.62.67.30.25



Atelier initiation au smartphone au centre social Vic Accueil à Vic-Fezensac



Il ne faut jamais sous-estimer l'engagement citoyen et le pouvoir du collectif. Ils peuvent être le fruit de belles aventures, à l'image de celle de la « résurrection » du maïs rouge d'Astarac, endémique du Gers. Cet héritage agricole est au cœur d'une action de réintroduction engagée par le collectif Maïs Population. Une démarche citoyenne de valorisation portée par des particuliers, des agriculteurs, des restaurateurs et l'association Les Bios du Gers.

Son grain est d'un rouge pourpre du plus bel effet, mais il peut tendre vers le jaune, l'orange, le violet ou encore présenter des épis panachés. Le maïs rouge d'Astarac a cette caractéristique de ne pas être génétiquement modifié ou issu de croisements. Il s'agit d'une variété ancienne, locale, hétérogène et reproductible, très riche en protéines, peu ou pas consommatrice d'eau, qui s'adapte à son terroir. C'est pour toutes ces qualités, mais aussi pour le lien social qu'il génère, qu'un collectif de citoyen s'est fédéré pour réintroduire ce maïs gersoises en agriculture biologique.

« Tout est parti en 2015 de la librairie de Sarrant, où nous échangeons entre citoyens sur les questions de transmission et de mémoire pour un tourisme plus solidaire et participatif », explique Patrick Bodart, membre fondateur du collectif Maïs Population. Catherine Mitjana, ancienne propriétaire de la librairie, se souvient de l'émulation qui animait les participants à ces réflexions : « De quoi pourrait-on être fiers, qu'est ce qu'on pourrait transmettre qui fait partie de notre territoire et de nos valeurs ? Ce projet sur le maïs ancien est parti d'une



volonté citoyenne, avec l'envie de créer un espace d'échange, en y associant des agriculteurs et des acteurs du tourisme, de la gastronomie et de la culture occitane ».

Petit à petit, le maïs rouge d'Astarac a commencé à réécrire son histoire contemporaine grâce à ces citoyens passionnés et à des agriculteurs engagés, qui n'ont pas hésité à se laisser tenter par l'expérience. À l'instar de Pascal Thomas, producteur de foies gras et céréalier à Mansempuy : « Il y a quatre ans, j'ai accepté de faire un test de gavage avec mes canards pour le collectif. Depuis deux ans, je plante du maïs rouge que je cultive avec le haricot grim pant. Ce maïs est adapté à notre terroir et à notre climat, et en plus, il est original ! ».

L'expérimentation suit aujourd'hui son cours, portée par l'enthousiasme des membres du collectif. Ici et là des initiatives émergent. De la bière, du pain ou encore de la polenta et de la farine, issus de la production du maïs rouge, sont désormais commercialisés dans le Gers. La production est encore modeste, mais la volonté de structurer cette filière est plus forte que jamais.



i LE SAVIEZ-VOUS ?

Le maïs rouge d'Astarac a été importé par les Italiens venus immigrer dans le Gers au début des années 20. Autrefois cultivé pour l'alimentation humaine, il a peu à peu disparu au profit d'une culture plus intensive, tournée vers l'alimentation animale, avec un maïs hybride offrant un meilleur rendement. Le maïs population raconte cette histoire paysanne du Gers que le collectif souhaite aussi valoriser.

Retrouvez l'épisode de la web-série « Des gens et des lieux d'ici » sur gers.fr





LE MAÏS ROUGE VECTEUR DE LIEN SOCIAL

Au-delà de la réintroduction d'une variété de maïs ancienne d'origine locale, le collectif Maïs Population a créé autour de ce projet une véritable dynamique citoyenne et sociale. « *La valeur de ce maïs historique réside aussi dans l'échange et la culture* », précise Patrick Bodart, membre fondateur du collectif. Un maïs fédérateur à l'origine de nombreuses initiatives festives et conviviales avec des temps forts telles que les fêtes des semis, de la récolte ou encore de l'égrenage, organisées annuellement par le collectif. Expositions, ateliers de vannerie, de cuisine, conférences et de nombreuses autres animations viennent également rythmer l'actualité du collectif. Autant d'occasions de se réunir et d'offrir des espaces de partage qui renforcent le lien social et permettent de mieux faire connaître le maïs rouge d'Astarac auprès du grand public.



STRUCTURER LA FILIÈRE AVEC LES BIOS DU GERS

De nombreux acteurs ont choisi d'accompagner le collectif Maïs Population dans sa démarche de réintroduction du maïs Rouge d'Astarac. Parmi eux, l'association Les Bios du Gers s'implique activement pour la valorisation de cette variété locale de maïs biologique en fédérant les agriculteurs et en étudiant les différents débouchés qu'offre cette alternative écologique au maïs « classique ».

« *Nous accompagnons les agriculteurs qui ont semé le maïs rouge sur le volet agronomique et nous sommes aux côtés du collectif Maïs Population pour structurer une filière de production biologique et locale en trouvant des débouchés* », souligne Cécile Blangero, animatrice filières végétales aux Bios du Gers. Farine, maïs concassé, polenta, ... Le maïs rouge se décline sous différentes formes et il est déjà utilisé pour

brasser de la bière, pour fabriquer du pain, cuisiner du maïsotto (cousin du risotto), etc.

Des essais ont également été menés sur le gavage des canards au maïs rouge, sur la possibilité de nourrir des poules pondeuses ou sur ses débouchés dans l'isolation. « *L'objectif est de se diversifier, d'aider à la diffusion et de faire connaître le maïs rouge au grand public* ».

Si les rendements ne sont pas les mêmes qu'une culture de maïs conventionnelle, cette production paysanne mise surtout sur sa valeur ajoutée identitaire. Certains restaurateurs du Gers ne s'y sont pas trompés et proposent déjà des recettes à base de maïs rouge d'Astarac à la carte. Le mouvement est en marche...



PRODUIRE LOCALEMENT LES ÉNERGIES DE DEMAIN

Face à l'urgence climatique et l'objectif national de neutralité carbone, le Département du Gers s'associe à Territoire d'Énergies Gers au sein de la Société d'Économie Mixte EnR32 pour mener une stratégie collective en faveur de la transition énergétique.

Cette structure, qui regroupe également des partenaires clés tels que la Caisse des Dépôts, SEM Avergies du Lot-et-Garonne et la filiale CAPGEN du Crédit Agricole, a vu officiellement le jour en novembre 2023.

Ses objectifs ? Accélérer les transitions énergétiques, écologiques et solidaires en circuit court, proposer un modèle de développement énergétique durable, et créer des conditions pour que les revenus des projets d'énergies renouvelables soient réinvestis localement.

EnR32 intervient ainsi dans la production, le stockage, la distribution, la gestion et l'exploitation d'énergies issues de sources renouvelables. Elle réinvestit les profits locaux dans de nouveaux projets, encourage le co-investissement des collectivités et des acteurs locaux et replace les citoyens et les collectivités au cœur des projets.

Avec une participation au capital de cette société à hauteur de 1 968 000€ sur 5 ans, soit 41%, aux côtés de Territoires d'énergie disposant également de 41 % des parts, le Département franchit une étape cruciale pour une transition énergétique durable sur le territoire gersois.

Retrouvez l'intégralité
des articles sur le site
gers.fr/monjournal

“ Cette production d'énergies renouvelables locales sera pensée par le Gersois et pour le Gersois. En gardant la valeur ajoutée sur nos territoires, nous avons les moyens de produire l'énergie que nous consommons. ”

Céline Salles

Vice-Présidente du Conseil
Départemental du Gers,
en charge des Transitions
écologiques



r e v o i r f i l t r e

EN BREF...

► MEMENTO AFFICHE « FULL »

L'espace départemental d'art contemporain Memento affiche un bilan réjouissant pour sa saison 2023 avec 8 083 visiteurs accueillis entre le 10 juin et le 8 octobre. Une fréquentation en augmentation de 12% par rapport à 2022 qui atteste de l'ancrage territorial de Memento et de la pertinence de ses choix artistiques, à l'image de l'exposition 2023 « full sentimental » et des animations estivales qui ont séduit un large public.



► SOLIDARITÉ : APPEL À PROJET

Le Conseil départemental du Gers lance un appel à projet pour soutenir les opérations de création de nouvelles places en résidence autonomie. Elles proposent de véritables domiciles, des lieux de vie personnalisables permettant l'organisation du maintien de l'autonomie et de la vie sociale, via un ensemble de prestations dédiées. Les dossiers de candidature devront être déposés uniquement par mail aux adresses suivantes : ccottineau@gers.fr ou bbonneau@gers.fr au plus tard le 31 mars 2024. Dossier téléchargeable sur gers.fr

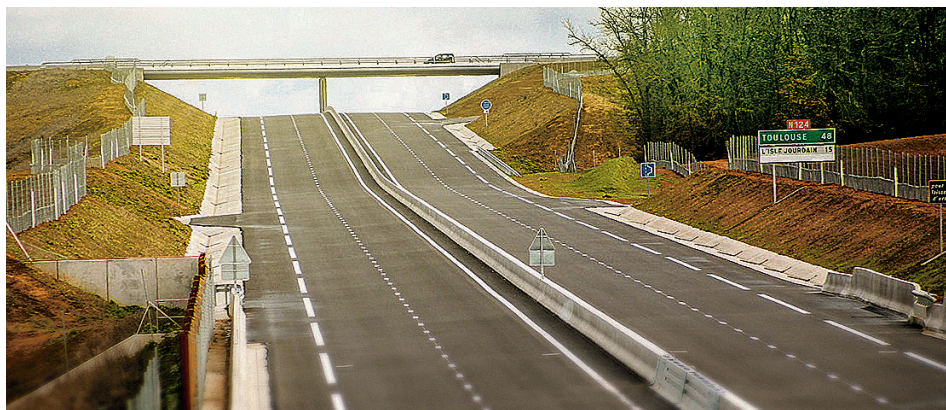
► UN PROJET DE GYMNASE PARTICIPATIF

Le Conseil départemental et la commune de Fleurance sont partenaires pour la construction d'un nouveau gymnase et de ses aménagements et accès extérieurs. Un projet pour un coût global de 4 millions d'euros. Grâce à une maquette 3D immersive, le Département a souhaité impliquer les collégiens dans ce projet en leur offrant la possibilité de choisir l'ambiance intérieure de leur futur espace sportif.

► RN21 ET RN 124 : LE DÉPARTEMENT REPREND LA MAIN SUR LES NATIONALES

L'État a proposé dans sa loi 3DS de février 2022 de transférer les routes nationales aux Départements ou aux Régions qui le souhaitent. Le Département du Gers s'est porté candidat afin que les 238 kms des RN 21,124,224 et 524 lui soient transférés à la date du 1er janvier 2024. Ces portions viendront ainsi se rajouter aux 3550 km de routes départementales déjà existantes. Une décision pour l'avenir du Gers et de ses habitants dans un territoire rural où les routes restent pour l'heure le support principal de déplacement. Il s'agira aussi pour le Département de maintenir le haut niveau de service actuel pour la liaison Auch-Toulouse, avec un accord de principe d'ores et déjà acté avec le Département de la Haute-Garonne pour une gestion « gersoise » jusqu'à Pibrac.

Le transfert de cette compétence induit pour la collectivité et son administration des évolutions à la fois qualitative et quantitative, avec une réorganisation des moyens humains, techniques, administratifs et financiers. Il s'effectuera de ce fait selon un calendrier bien défini qui s'étalera sur l'année 2024 et aboutira à la création d'une nouvelle Direction Routes et Mobilités, avec une organisation territoriale qui vise à garantir une gestion de proximité et le maintien des niveaux de services pour tous les réseaux.



► ÉVÉNEMENT : DÉFERLANTE D'HUMOUR EN TERRE GASCONNE

Le rire est le meilleur remède contre la morosité... Et un peu d'humour par les temps qui courent ce n'est pas de refus, surtout s'il sévit en terre gasconne ! La 1^{ère} édition du festival « Les Fous Rires Gascons », du 4 au 28 avril 2024 à Auch, va mettre les zygomatiques des Gersois à rude épreuve avec sa programmation ouverte, éclectique et inclusive. Anne Roumanoff, également marraine du festival, Sophia Aram, Donovan ou encore Sellig côtoieront des humoristes locaux tels que Gilles Ramade, qui ouvrira le festival avec un dîner-spectacle aux saveurs du terroir.

« *Les Fous Rires Gascons c'est aussi l'ambition de proposer une programmation tout au long de l'année, pour placer le Gers sur la carte de l'humour* », précise Thomas Vautour, co-fondateur du Festival. Des rendez-vous du rire à la sauce gersoise à ne pas manquer !



SOPHIA ARAM

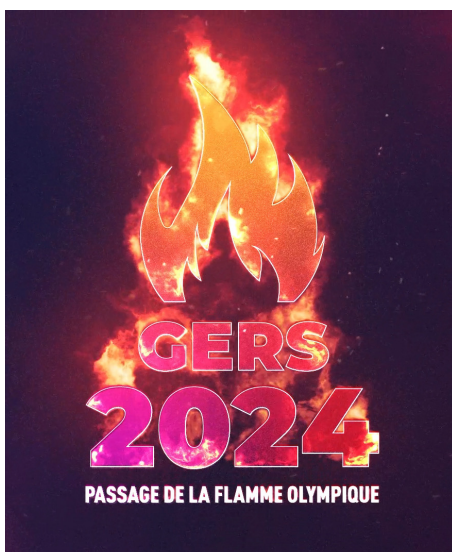
Crédit photo : ©BenoitCambillard

► Réservez vos billets dès maintenant sur fousriresgascons.fr (événement partenaire du pass'culture 32)

EN BREF...

► FLAMME OLYMPIQUE

Afin d'organiser et coordonner au mieux le passage de la flamme olympique le 18 mai prochain, le Conseil départemental a mis en place un Comité Technique d'Engagement rassemblant les acteurs du monde sportif, mais aussi les maires des communes traversées par la flamme et des représentants du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques. Un site a été créé par le Département dans le but de rassembler l'ensemble des actions et informations sur cette journée du 18 mai 2024 : jo2024.gers.fr.



► AIDE À L'AUTONOMIE : UN NOUVEAU FORMULAIRE POUR SIMPLIFIER LES DEMANDES À DOMICILE

Depuis le 1^{er} octobre 2023, les demandes d'aide à l'autonomie à domicile (allocation personnalisée d'autonomie à domicile du Département ou accompagnement à domicile des personnes âgées des caisses de retraite), destinées aux personnes âgées les plus fragiles ou aux personnes ayant besoin d'aide dans leurs activités quotidiennes, se font au moyen d'un formulaire distinct de celui utilisé pour l'APA en établissement.

Désormais, c'est un document CERFA (n° 16301*01), commun aux caisses de retraite et aux départements, qui est nécessaire pour effectuer sa première demande d'APA à domicile ou d'accompagnement à domicile. Il permet de simplifier vos démarches administratives et de faciliter l'orientation de la demande vers le bon organisme. En répondant à 4 questions simples, vous obtenez votre profil pour déterminer l'organisme compétent : le Conseil

départemental du Gers, la CARSAT Midi Pyrénées ou la MSA Midi Pyrénées Sud. Ces trois partenaires ont signé une convention pour la reconnaissance mutuelle des évaluations des personnes âgées en perte d'autonomie, pour améliorer la coordination et répondre au mieux aux besoins des personnes âgées qui verront leurs démarches facilitées.



Le dossier APA domicile est téléchargeable sur le site du Département : gers.fr/aides-infos-pratiques/seniors. Il peut également être retiré auprès d'un point d'information : Maison des Solidarités, Service Prestation Autonomie du Département du Gers, CLIC, CIAS, mairie...



FRANÇOISE CASALÉ

7^{ème} Vice-présidente du Conseil départemental en charge des questions européennes

► Quels liens entretient le Département avec l'Europe ?

Le Département du Gers est un département qui croit en l'Europe. Nous travaillons en étroite collaboration sur différents sujets. Nous avons souvent en

« LE DÉPARTEMENT CROIT EN L'EUROPE »

tête la Politique Agricole Commune sur laquelle nous alertons régulièrement. Mais l'autre grand chantier sur lequel nous nous retrouvons, c'est celui de la vie quotidienne des Gersois. L'aménagement du territoire, le tourisme, la culture, sont au cœur de nos réunions de travail.

► Quels projets concrets ont pu voir le jour grâce aux fonds européens ?

Pour construire le Gers de demain, nous avons à cœur de préserver notre environnement, et d'entretenir le mode de vie « à la gersoise ». Pour cela, nous accélérons sur l'aménagement de déplacements doux, qui offrent de nouvelles mobilités à nos habitants. À l'instar de La Route Européenne d'Artagnan qui traverse le Gers et relie l'Europe du Nord au Sud. Ce projet est né grâce à la participation financière de l'Union Européenne.

► Le Département du Gers a choisi de solliciter la gestion d'une partie du Fonds Social Européen (FSE) géré par l'État, à quelles actions est-il dédié ?

Le Fonds Social Européen cherche à améliorer les perspectives professionnelles de l'ensemble des citoyens européens, en particulier ceux en situation de précarité ou d'exclusion. Il aide les citoyens à trouver un emploi (ou un meilleur emploi), favorise l'intégration des jeunes et des seniors exposés au chômage ou éloignés du marché du travail (personnes en situation de handicap, personnes les moins qualifiées, etc.).

Il lutte également contre la précarité alimentaire. Ce sont des objectifs qui rejoignent ceux du Département, la collectivité qui ne laisse personne au bord de la route, de la naissance jusqu'au grand âge.

AGENDA : NOTRE SÉLECTION

► 02/02/2024

MUSIQUE

Lhomé, rappeur -slameur
Espace culturel La Cavéa – Valence
sur Baise à 21h

Son style c'est le rap poétique. Rappeur et slameur, Lhomé prend le contre-pied de ce que font les rappeurs commerciaux. Et il assume cette singularité. « La poésie, c'est mon cheval de bataille. ». Le public pourra découvrir ce magicien des mots avec des extraits de son nouvel album « Miracle » qui marque vingt ans de carrière dans la musique urbaine.



► 18/02/2024

SPORT

**Cyclo sportive Plaimont Jean-Luc
Gernier**
Jû-Belloc

À partir de 12h30, la 26e édition de la cyclo sportive Plaimont Jean-Luc Gernier prendra son départ de Jû-Belloc. Une manifestation sportive et conviviale pour tous les amoureux de la petite reine. Une boucle de 90 km avec deux départs et un parcours randonnée cycliste de 45 km seront au programme.

Plus d'infos sur : www.usp-cyclisme.com



► 24/02/2024

MUSIQUE

Samy Thiébault
L'Astrada - Marciac

À peine un an après le succès public et critique de son neuvième album, « Awé ! », le saxophoniste et compositeur Samy Thiébault sur une toute nouvelle création, recentrée autour de son quartet et de son amour pour l'Océan, « In Waves ».

Plus d'infos sur : lastrada-marciac.fr

► 29/02/2024

DANSE

Danse : Madame Butterfly
Spectacle à 20h30

Théâtre des Carmes - Condom

Après Casse-Noisette, le chorégraphe François Mauduit, ancien danseur de Maurice Béjart formé à l'école de l'Opéra de Paris, revient à Condom avec « Madame Butterfly », sa nouvelle création. Ce ballet est inspiré par le célèbre opéra de Puccini et par la figure intemporelle de Maria Callas

Plus d'infos sur : www.condom.org

► 15/03/2024

THÉÂTRE

Misery
Théâtre des Carmes – Condom

Un huis clos étouffant tiré du roman de Stephen King « Misery » dans une mise en scène qui mettra vos nerfs à rude épreuve. Le jeu des comédiens, la musique, le décor et la lumière nous plongent dans une pièce de théâtre aux allures cinématographiques.

Plus d'infos sur : www.condom.org

► 02/04/2024

SPORT

**Semaine Olympique et
Paralympique**

Du 02/04 au 06/04/2024

Comme chaque année, le Département du Gers est partenaire de la semaine Olympique et Paralympique. De nombreuses animations placées sous le signe des valeurs olympiques seront proposées avec les établissements scolaires labellisés « Génération 2024 ».



► JUSQU'AU 31/12/2024

EXPOSITION

Installation monumentale
« Colonies »

Musée des Amériques- Auch

Conçue par l'artiste-sculpteur Simon Augade, une gigantesque structure de bois baptisée « Colonies » est exposée jusqu'au 31 décembre 2024 dans le jardin du musée des Amériques. Une œuvre monumentale en bois qui s'inspire de l'histoire du lieu et reconstitue un jeu symbolique des colonnades du cloître.



**RETROUVEZ TOUS
LES ÉVÉNEMENTS
DU DÉPARTEMENT
EN FLASHANT LE
QR CODE**



ou rendez-vous sur
gers.fr
LE DÉPARTEMENT

PORTRAITS D'AGENTS

« J'APPRÉCIE LA LIBERTÉ QUE M'OFFRE CE MÉTIER »

Jean-François Robinet est tombé tout jeune dans la marmite, bien avant de devenir le responsable de la résidence du Conseil départemental du Gers. Une fois son bac technique hôtelier en poche, ce passionné de cuisine fait ses armes au fil des saisons aux postes de barman, serveur, cuisinier, puis chef cuisinier. En 1998, il ouvre son propre restaurant dans le Gers, « la Table d'hôte », où il propose une cuisine de terroir qui lui ressemble, généreuse et conviviale. Le succès est au rendez-vous, mais au bout de 7 ans il aspire à une vie plus « normale », « je voulais pouvoir rentrer à la maison les soirs et les week-ends. J'ai alors eu la chance d'intégrer le Conseil départemental, au service restauration des collèges dans un premier temps, avant d'accéder au poste de responsable à la résidence ».

C'est là que Jean-François coordonne et centralise, depuis 6 ans, les demandes événementielles pour l'ensemble de la collectivité. Avec son équipe, il organise et prépare des réceptions, des buffets ou encore des repas de travail pour les services et les élus du Département. Un poste exigeant, qui nécessite de la réactivité, de l'organisation et un esprit constant d'adaptation, dont il apprécie aussi l'espace de liberté. « Le Département nous laisse le choix des menus, des produits et des producteurs, qui sont à 90% locaux. Nous avons plaisir à expliquer à ceux qui goûtent à notre cuisine d'où viennent les produits et pourquoi nous les avons choisis. Cela donne du sens à notre travail et valorise notre territoire ». Un chef d'orchestre et de cuisine qui porte haut les couleurs du terroir gersois.

Retrouvez l'intégralité des portraits en vidéo sur gers.fr/monjournal



Jean-François Robinet

Responsable de la résidence du Conseil départemental du Gers



👨‍🍳 La recette du chef 👩‍🍳

▶ FALLAFELS DE POIS CARRÉS & SON YAOURT AUX ÉPICES

Ingrédients pour 5 personnes et 20 fallafels

Pâte à Fallafels :

- 200 gr de pois carrés secs (mettre à tremper la veille dans 2 volumes d'eau.
- 150 gr d'un mélange de légumes crus hachés (carottes, oignons, betteraves, ail, persil, coriandre)
- 50 gr de graines de sésame blanc
- 2 cuillères à café de cumin moulu
- Sel, poivre ou piment d'Espelette
- Huile de friture pour la cuisson

Sauce yaourt aux épices :

- 100 gr de yaourt au choix
- 1 cl d'huile d'olive
- 1 cuillère à café d'herbes hachées (coriandre, persil, ciboulette)
- 1 cuillère à café de cumin moulu + piment d'Espelette + sel

Préparation

Égoutter les pois carrés de leur eau de trempage et les mixer dans le bol d'un cutter avec la lame jusqu'à obtenir une pâte crémeuse un peu épaisse. Ajouter les légumes hachés, les graines de sésame, et les épices. Former des fallafels ovales d'environ 30 gr entre deux cuillères à soupe, puis les frire dans un volume assez haut d'huile chauffé à 170 °c environ. Les égoutter une fois bien dorés et croustillants. Servir avec la sauce au yaourt.



TRIBUNES LIBRES

Les textes qui suivent dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité des groupes politiques signataires. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du Conseil départemental du Gers.

Chères Gersoises, chers Gersois,

L'année qui vient de s'écouler a été riche en projets pour le Gers et ses habitants : 16 installations de médecins, dont 3 nouveaux pédiatres, spécialistes qui avaient disparus de notre département. Un prix des repas des cantines des collégiens maintenu, quand il augmente partout ailleurs. La création d'une entreprise publique d'énergie, qui permettra le développement de sites de production d'énergies vertes, dans le Gers, nous rapprochant ainsi d'une autonomie énergétique loin des cours du marché international de l'énergie. Tout cela en privilégiant l'acceptabilité sociale de ces projets. L'engagement pour la qualité de nos déplacements, avec des routes nationales qui seront bientôt départementales. Nous pourrions désormais engager les débats sur les contournements et les aménagements de sécurisation et de dépassement. 48 millions d'euros de subventions pour les centaines d'associations chères à la vie de notre département, tant pour l'animation de nos campagnes que pour la solidarité des plus vulnérables. Depuis novembre, le Budget Participatif Gersois permet à nouveau aux associations de porter des projets qu'elles construisent au plus près de leurs besoins, tout en rapprochant les citoyens du monde associatif, pour lequel plus personne ne peut écarter la crise du bénévolat qui le frappe de plein fouet. Une commission citoyenne qui permet d'ajouter de la transparence dans une vie politique qui déçoit quand elle devrait rassurer. 2 millions d'euros d'aides aux communes du Gers pour soutenir leurs projets d'aménagement et garantir le mode de vie à la gersoise. Agir pour la vitalité de nos petites communes, c'est soutenir la vie à la campagne qu'ont choisi nos concitoyens. Notre majorité agit avec le souci de construire un Gers qui répond aux enjeux de demain. Un Gers où le coût de la vie augmente moins qu'ailleurs. Un Gers qui respecte son environnement et la qualité de vie de ses habitants. Un Gers fibré, où les entreprises peuvent s'installer et créer des emplois. Un Gers où les citoyens donnent leur avis, et où il est entendu. Le contexte d'augmentation généralisée du coût de la vie est très difficile à supporter. Régulièrement, le Président Philippe DUPOUY demande à l'État, d'une même voix avec la Région Occitanie et les parlementaires gersois, à redonner des moyens aux collectivités, qui sont celles qui peuvent agir concrètement pour le quotidien des Français. Nous continuerons dans ce sens.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 !

Les Élus du groupe Gers en Commun

Chères Gersoises, chers Gersois,

Tous les élus de notre groupe souhaitent en premier lieu vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets de vie ou professionnels. Nous espérons que malgré le contexte anxiogène ces fêtes ont été l'occasion pour vous de partager des moments en famille, autour d'une table aussi garnie et festive que possible. Nous avons tous constaté que les prix n'ont pas cessé leur augmentation, que nos budgets se restreignent : pour nos loisirs en premier lieu, et aujourd'hui pour nos paniers de course ou pour chauffer nos logements. C'est dans ce contexte difficile pour chacun de nous que nous n'avons cessé d'appeler la majorité à ne pas disperser nos dépenses et nos efforts et à nous concentrer sur l'efficacité en ligne directe avec les usagers et les citoyens. Nous ne pouvons tolérer de voir les dotations à nos collègues fondre comme neige au soleil, mettant leurs budgets en péril quand dans le même temps la majorité dépense fièrement 180 000 € pour le passage d'une flamme olympique dont ils sont semble-t-il les seuls à voir une utilité pour les Gersois ! Comment ne pas s'interroger sur ces délais d'instruction honteusement longs pour l'instruction des dossiers d'aide sociale pour nos aînés (environ 1 an contre moins de 6 mois dans les départements voisins), poussant nos EHPAD à jouer le rôle de banquier du département, prenant à leur charge ce décalage et plombant dangereusement leurs comptes quand dans le même temps, une piste cyclable Auch-Aubiet voit le jour pour un montant de plus de 2 millions d'euros ou bien que le Budget participatif se voit doté d'un million d'euros pour installer des lampadaires solaires dans un quartier ou implanter une aire de jeu éco responsable dans un hameau... Dans un contexte budgétaire favorable, nous serions ravis de voir le département agir sur tous ces points optionnels, mais il nous semble que le quotidien des Gersois, leurs déplacements, l'état des infrastructures, le collège de nos enfants ou l'accueil de nos aînés méritent une attention toute particulière en concentrant l'argent public, vos impôts, sur les missions essentielles à destination du citoyen, de l'usager et du contribuable ! Une fois encore, vous pourrez compter sur le Groupe le Gers Autrement pour mettre en lumière les errements de la majorité départementale et être force de proposition pour une action efficace au service réel de la population !

Les Élus du groupe Le Gers Autrement

LE DÉPARTEMENT DU GERS
VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX
POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE

GERS

2024

L'ANNÉE DE TOUS LES CHALLENGES

GERS

Crédits photos : Archives départementales du Gers, 22 Fi (fonds Fenestra)